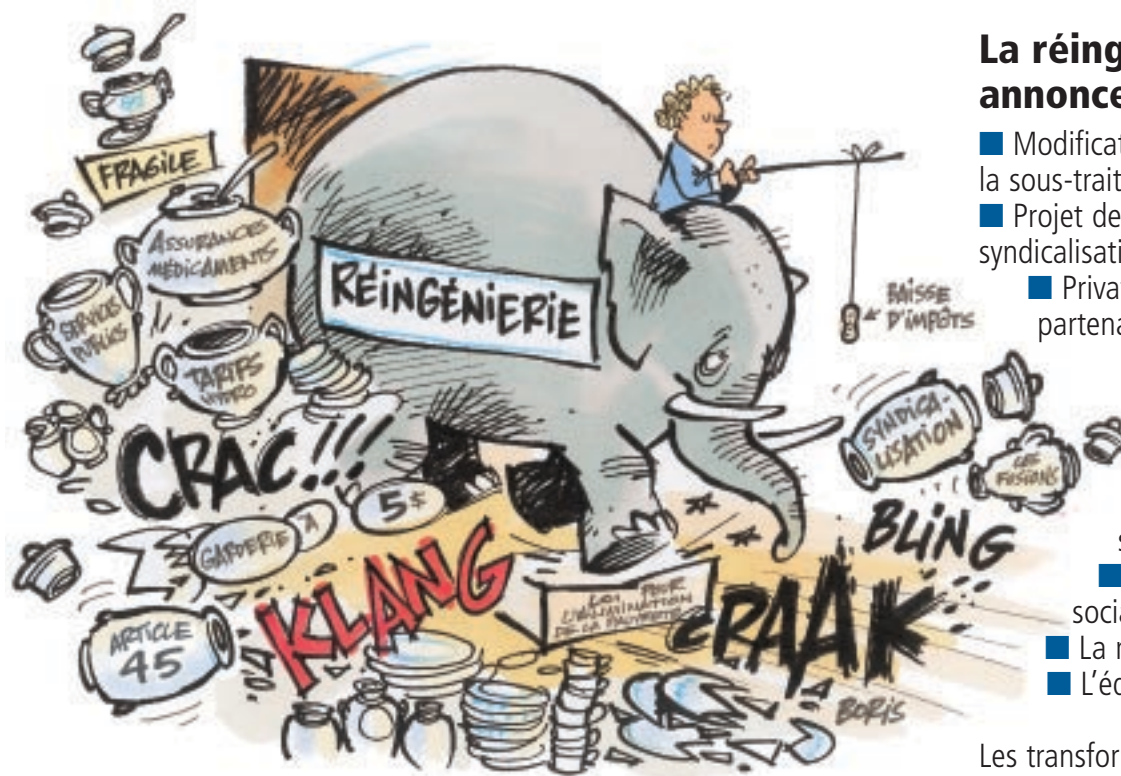


# STOPPONS la démolition!



## La réingénierie de l'État annonce des reculs importants:

- Modification de l'article 45 pour favoriser la sous-traitance
- Projet de loi 7 et 8 visant à empêcher la syndicalisation
- Privatisation, déréglementation, partenariats public-privé

## Préservons:

- Les protections minimales du travail
- La qualité et l'accessibilité des services publics
- Le financement des programmes sociaux
- La redistribution de la richesse
- L'équité fiscale

Les transformations envisagées par le gouvernement libéral remettent en question les fondements sur lesquels la société québécoise s'est développée au cours des dernières années.

L'État doit demeurer l'instrument de la volonté collective et démocratique de la population et, à ce titre, il doit avoir les moyens de son action.

L'action publique ne peut se déployer qu'en s'appuyant sur une volonté de vivre ensemble, sur un sentiment de communauté et de solidarité.

**Au Québec, la classe moyenne, dont on prétend vouloir le bien, est composée essentiellement des travailleuses et des travailleurs syndiqués qui représentent avec leur famille plus de trois millions de personnes. Tout un groupe d'intérêt dans une société de sept millions d'individus !**

**Manifestation** sur la colline  
parlementaire à Québec  
Contre les politiques néolibérales  
du gouvernement Charest  
Le samedi 29 novembre 2003  
▶ Rassemblement à midi et départ à 13 h

# Pour une autre vision du changement

## Une réponse CSN



**La CSN** réaffirme son opposition à tout recul de l'article 45 du Code du travail.

**La CSN** exige du gouvernement la tenue d'un large débat public portant sur la réorganisation de l'État.

**La CSN** exige que l'ensemble des organisations de la société civile et la population puissent participer à ce débat public; elle revendique aussi une transparence accrue de la gestion publique qui devrait se concrétiser par des mécanismes formels de reddition de comptes publics.

**La CSN** exige que toute introduction ou toute augmentation de tarification envisagée par le gouvernement soit analysée cas par cas, en prenant soin d'évaluer les impacts sur les citoyennes et les citoyens et sur les usagers.

**La CSN** exige que toute proposition gouvernementale visant à modifier le fardeau fiscal des individus soit précédée d'études d'impact qui permettraient d'identifier les effets sur les différentes classes de revenu, sur les compressions de services et de programmes et sur le niveau des revenus de remplacement envisagés (taxes, tarifs, prix des biens ou des services publics et privés etc.).

**La CSN** et ses syndicats réitèrent leur engagement concernant la recherche d'innovations dans les milieux de travail, tout en conservant le caractère public des services et les liens d'emploi, et ce, en partenariat avec les décideurs politiques et les gestionnaires d'établissements.

**La CSN** réitère la nécessité que soit maintenu un niveau approprié d'impôt et de taxes pour garantir le financement des programmes sociaux, leur universalité et leur développement.

À Québec,  
le 29,  
j'y serai!